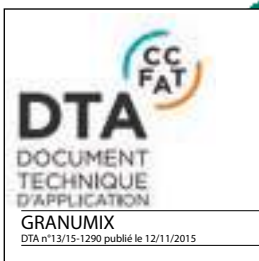


GRANUMIX

BÉTON LÉGER FIBRÉ RENFORCÉ,
ISOLANT PRÊT À L'EMPLOI A BASE DE
GRANULATS DE BOIS NEUTRALISÉ ET DE
CHAUX HYDRAULIQUE NATURELLE



Préparation facile
Prêt à gâcher, il ne reste
que l'eau à ajouter. Plus de
problème de dosage.



**Résistance à la
compression**
5 MPA.
La chape est vissable et
clouable. Non compressible
(DTU52-1).



Légèreté
48 Kg/m² environ en 5 cm
d'épaisseur. Masse
volumique du béton sec
960 kg/m³.



Ininflammabilité
Classé au feu Bfl-s1,
inaltérable dans le temps.



Isolation thermique
Conductivité thermique du
béton sec : 0,17 W/m.k.



Economie
Pose de carrelage collé
direct. Suppression du treillis
soudée en partie courante.



Isolation phonique
Bruit d'impact : associé à un film assourdissant, gain de 20 à 30 dB (A).
Bruit aérien : gain jusqu'à 40 dB (A).

**PRÊT À L'EMPLOI
POUR
CHAPE LÉGÈRE**

Préparation en bétonnière
ou pompe à chape



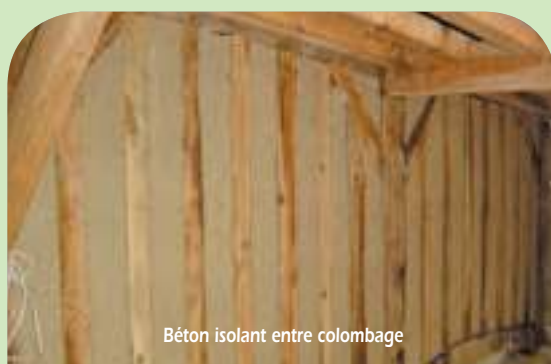
Mise en œuvre traditionnelle



Finition par simple talochage avant pose
du revêtement. Praticable dès 48 h



POUR CHAPE LÉGÈRE THERMO-ACOUSTIQUE, EN SUPPORT
DE REVÊTEMENT DE SOL COLLÉ OU SCELLÉ SANS CHAPE
RAPPORTÉE, OU REMPLISSAGE ENTRE COLOMBAGE.

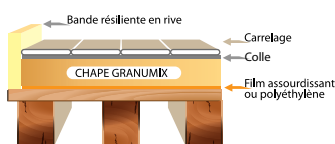


Béton isolant entre colombage



GRANUMIX

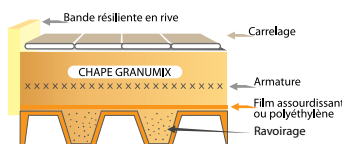
DES APPLICATIONS À TOUT TYPE DE SUPPORT



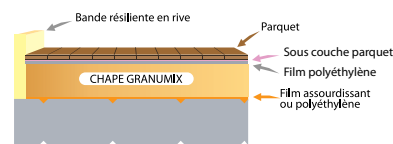
Chape sur plancher bois



Chape entre solives



Chape sur bac acier porteur



Chape sur plancher béton

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Épaisseur de la chape

Minimum 5cm sauf dalle sur terre plein 12 cm. Dans le cas de fortes épaisseurs (20 cm et plus, réaliser un ravaillage avec le **GRANULAND ISOL** (formule chape ravaillage). Interposer un film polyéthylène avant finition des 5 derniers cm avec notre produit **GRANUMIX** (se reporter à notre avis technique).

Armature

Treillis soudé 100 x 100 entre solives (fil de 3 mm) et sur bac acier porteur.

Support sensible à l'eau

Mise en place d'un film polyéthylène de 150 à 200 µ. Chevauchement des lés de 15 cm. En cas de doute sur l'aération du plancher en sous-face, un film microperforé de type écran sous toiture peut être avantageusement mise en place en remplacement du film polyéthylène classique.

Revêtement final sonore (carrelage)

Mise en place d'un film assourdissant, sous-couche acoustique mince SC1 A (indice A ou B suivant la charge d'exploitation du local) non compressible avec bande résiliente en rive. Tassement inférieur à 0,5 mm suivant norme NF p75-301. Chevauchement des lés de 5 cm.

Joints de fractionnement

Réaliser des joints conformément aux DTU 26.2 et 52.1 et en particulier :

- En périphérie des pièces
- Au seuil des portes
- A chaque reprise de la chape

- A l'emplacement des cloisons

- Tous les 25 m² environ et tous les 8m maximum

Nous vous conseillons d'utiliser des règles joints en PVC

Pose des revêtements

- Carrelage scellé : la chape est laissée brute. Pose sous 48h.
- Carrelage collé : la pose du carrelage sera exécutée, à l'aide d'un mortier colle « certifié CSTB certifié » après 30 jours de séchage minimum sur la chape talochée.
- Sols textiles : La pose de ces revêtements sera exécutée après séchage complet de la chape talochée et après application de l'enduit de lissage correspondant « certifié CSTB certifié » P3 fibré rénovation. En aucun cas, la pose de ces revêtements devra être réalisée si la chape n'a pas atteint un taux d'humidité inférieur à 9 % en poids (45 jours de séchage minimum).

Pour la pose de parquet flottant, mise en place d'un film polyéthylène sur la chape talochée après un délai de séchage de 30 jours pour une épaisseur de 5cm et 45 jours pour une épaisseur supérieure.

Protection

En début de prise, recouvrir la chape par un film polyéthylène pendant 5 jours pour éviter toutes les agressions climatiques et physiques.

Accès circulation piétons :

48 à 96 heures.

PRÉPARATION DU BÉTON

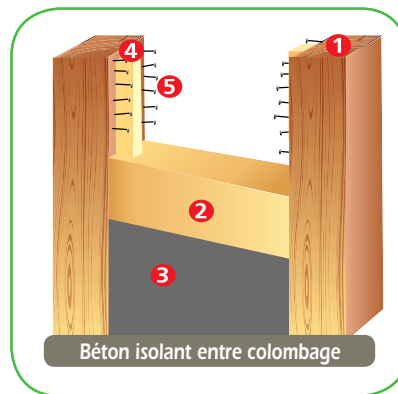


Incorporer 1 sac entier de 35 L dans la bétonnière et ajouter l'eau correspondante (12 à 13 litres/sac). Laisser malaxer 3 à 4 min jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène non liquide (le mélange doit être utilisé dans les 40 min qui suivent sa préparation). Ne pas ajouter d'autres composants

Consommation moyenne indicative

1,5 sacs de GRANUMIX = 1 m² de chape en 5 cm d'épaisseur environ.
28,5 sacs de GRANUMIX = 1 m³ de béton léger gaché aéré.

UTILISATION EN COLOMBAGES



Préparation :

- Clouer un linteau de 3 cm sur toute la hauteur du colombage (4)
- Larder des colombages de pointes de 100 (5)
- Coffrer et couler le béton, à base de **Granumix** (2).
- Réaliser après 28 jours de séchage l'enduit de finition (3) (nous consulter).

STOCKAGE / CONSERVATION

Le **GRANUMIX** craint l'humidité. Conserver le sac fermé sans contact direct avec le sol dans un local sec et faiblement ventilé à température ambiante. Délai de stockage : 9 mois en emballage d'origine. Conditionnement : sac de 35 L sur palette perdue. 56 sacs par palette (1m³960).

Poids d'une palette de 56 sacs = 1 500 kg environ. **Vérfié selon la norme NFP15-590 pour le respect des dispositions de la directive 2003/53/CE. Ne nécessite pas l'ajout d'agent réducteur de chrome (VI) soluble.**

CONSEILS TECHNIQUES

Pour bien utiliser le béton à base de **GRANUMIX**, respecter la réglementation en vigueur, conformément au DTU 26.2 et 52.1 reconnaissance du support, désolidarisation, armatures, joints, protection climatique pendant la prise : se reporter à notre Avis technique CSTB (DTA). **Respecter dans tous les cas une épaisseur minimum de la chape de 5 cm.**

En cas d'observation de ce mode de préparation, l'utilisateur assumerait seul ses responsabilités et les conséquences qui pourraient en découler. Les conditions d'emploi du produit restent indicatives. A l'utilisateur d'établir si le produit convient ou pas à l'emploi visé, notre responsabilité ne saurait être engagée. GRANULAND se réserve le droit de modifier ce document sans préavis.

CEMENT Identification des dangers : R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. R43 : peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. (C6+) Conseil de sécurité : S2 : garder hors de portée des enfants. S24/25 : éviter le contact avec la peau et les yeux. S26 : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S37 : porter des gants appropriés.

ZI - BP 51 - 40110 MORCENX
Tél. 05 58 08 11 74
Fax 05 58 07 82 21
granuland@orange.fr

GRANULAND
VOTRE ALLIÉ DURABLE
www.granuland.com